

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	8	11

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize février à DIX-HUIT heures TRENTE, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HEBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre MORDELET Pierre

Absents représentés : BASCOUL André (à MORDELET Charles-Antoine), GARENCE Jacques (à CHAUVIN Hélène), GARRON Patrice (à TROIN Katia),

Absents excusés non représentés : sans objet

Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

18/03/2024

Objet de la délibération

Délibération n°23/2024 : VOTE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Exploitation

Dépenses : 160 300,00 €

Recettes : 160 300,00 €

Investissement

Dépenses : 340 000,00 €

Recettes : 340 000,00 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants:**

**APPROUVE** le Budget Prévisionnel EAU ET ASSAINISSEMENT 2024 arrêté comme ci-dessus.

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit  
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET

